



RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1973 B 00018
Numéro SIREN : 873 200 182
Nom ou dénomination : CENTRE DE REVISION D ETUDES ET DE GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2016 sous le numéro de dépôt 2455

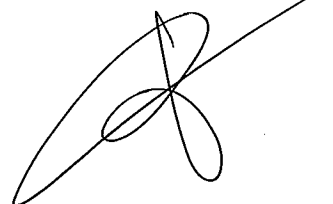
EXCO CLERMONT-FERRAND

Société Anonyme
au capital de 496 800 euros
Siège social : 9 avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND cedex 1

SIREN 873 200 182 - RCS CLERMONT-FD

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 8 FEVRIER 2016

Certifié Conforme



L'an deux mille seize,

Le 8 février,

A 10 heures 30,

Les administrateurs de la société EXCO CLERMONT-FERRAND se sont réunis en Conseil, 9 avenue Léonard de Vinci - La Pardieu - 63057 CLERMONT-FERRAND cedex 1, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ✓ Madame Anne BONNICHON
- ✓ Monsieur Pierre-Jean ORCEYRE
- ✓ Monsieur Jean-Claude POUYET
- ✓ Madame Françoise SIROT

La Société par actions simplifiée AUDIT COMPTABILITE FISCALITE, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué, est excusée.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Jean-Claude POUYET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Pierre-Jean ORCEYRE remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015,
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions de l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- Nomination du Président du Conseil d'Administration,
- Proposition de ratification de la décision de transfert du siège social prise par le Conseil d'Administration,
- Projet d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire,
- Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions,

.....

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Le Président rappelle au Conseil que, conformément aux dispositions convenues avec les Associés, il souhaite être déchargé de son mandat de Président du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, prend acte de cette démission et désigne Monsieur Pierre-Jean ORCEYRE demeurant 24 rue de Vauvenargues 63000 CLERMONT-FERRAND en qualité de Président du Conseil d'Administration, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Monsieur Pierre-Jean ORCEYRE déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Pierre-Jean ORCEYRE organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président du Conseil d'Administration
Jean-Claude Pouyet

Un Administrateur
Pierre-Jean Orceyre